



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION : les logiciels du ministère seraient-ils en carafe ?

Les dernières instances de dialogue social se sont caractérisées, dans l'Académie de Bordeaux, par des passages en force du recteur, ses propos quelque peu méprisants à l'égard des personnels, sa vision « méritocratique » de la gestion des enseignants des écoles aquitaines.

Dernier exemple en date, une circulaire visant à imposer aux enseignants qui postuleront sur des postes en éducation prioritaire ou de direction d'école, des CV, lettres de motivations et autres entretiens sur des compétences supposées, évaluées par des commissions ad hoc, alors que ces enseignants sont déjà certifiés, formés et/ou accrédités par l'administration elle-même.

L'Administration de l'EN n'est pas à une contradiction près !

Mais en l'occurrence, dans quel objectif ? Importer dans la sphère publique le « new management », ce modèle de gestion des ressources humaines très prisé dans la sphère privée, mais aux résultats plus que contestables du point de vue de la productivité et catastrophiques du point de vue des ressources humaines ?

Le recteur n'a rien trouvé de mieux, face à l'unanimité des délégués des personnels contre ses décisions, d'expliquer qu'il ne siégerait pas aux prochaines commissions consultatives qu'il est obligé de convoquer dans une telle situation et d'annoncer en préalable qu'il ne changerait pas une virgule à ses décisions ! Une belle démonstration de dialogue social riche et constructif !

Les organisations syndicales ont donc décidé, ensemble, d'en appeler à la ministre de l'Éducation. Dans sa réponse, le ministère nous explique que les décisions du recteur ont « fait l'objet d'une concertation » (sic!) et « demande au recteur de poursuivre le dialogue engagé afin de permettre la meilleure compréhension possible des mesures prises » (Re sic !!!).

Que le ministère se rassure : nous avons parfaitement compris que le recteur mettait en œuvre des principes contraires aux valeurs et à l'éthique des services publics, dont l'efficacité va bien au-delà de la somme des valeurs individuelles de quelques-uns de ses agents.

Nous ne doutons pas un seul instant qu'un ministère qui martèle faire du dialogue social un mode de gouvernance et de l'Éducation une priorité, corrigera le bug dans les meilleurs délais !

Nous appelons les personnels des écoles à signer plus massivement encore la pétition unitaire en ligne sur les sites départementaux du SNUipp-FSU.

Le SNUipp-FSU Aquitaine prend les contacts unitaires nécessaires pour amplifier la mobilisation !

*Pau, le 16 avril 2015*

**Contact :**

**Renaud BOUSQUET,**  
coordonnateur académique  
06 88 49 82 56